

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 41 (1970)

**Heft:** 8

**Rubrik:** Communications officielles

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le Comité central décida d'étudier la création d'un secrétariat permanent et de charger le Comité directeur de présenter une étude complète à ce sujet, ainsi que des propositions, si possible avant la fin de l'année.

Le Comité de l'ADIJ a encore voté diverses subventions pour l'édition d'un guide du tourisme pédestre dans le Jura en allemand, pour le Syndicat d'aménagement du Plateau de Diesse, pour la Commission de protection de la nature et pour diverses manifestations sportives et touristiques dans le Jura.

### Fichier des plantes du Jura

Le président de l'ADIJ put annoncer que la première partie du fichier d'histoire naturelle du Jura bernois sortirait de presse en septembre prochain. Il s'agit d'un répertoire des plantes du Jura établi par le Dr Charles Krähenbühl, médecin et botaniste à Saint-Imier (200 fiches réunies dans un classeur). Grâce à une subvention de la Direction de l'instruction publique, ce fichier sera vendu à un prix inférieur à son coût.

M. Marcel Faivre, président de la Commission d'aménagement du territoire, annonça encore l'organisation, en octobre, d'un nouveau colloque sur l'aménagement. Les représentants des communes jurassiennes qui font de la planification auront l'occasion d'échanger leurs expériences et de s'entretenir de leurs problèmes.

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

**Horaire des chemins de fer.** — Nous prions nos membres, communes, sociétés, entreprises, ainsi que nos membres individuels, de nous faire part jusqu'au 15 septembre 1970 de leurs observations et de leurs vœux concernant l'horaire des chemins de fer des sept districts du Jura et de Bienne.

ADIJ - Case postale 262, 2800 Delémont 1.

### ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83  
1<sup>er</sup> vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04  
2<sup>e</sup> vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73  
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20/91 29 79  
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62  
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51  
Administration du bulletin : pl. de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81  
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25-20 86  
Bulletin : 25-102 13  
Abonnement annuel : Fr. 10.— ; le numéro : Fr. 1.20